en face les institutions laïques. J'aime mieux les adversaires déclarés.

» Nous demandons donc que les institutions scolaires de la République soient entièrement respectées. C'est ce qui nous délimite nettement à droite.

» De l'autre côté, c'est le point de vue social qui nous situe. Là, les distinctions portent bien plus sur les méthodes que sur le but à atteindre.

» Nous sommes opposés à l'idée de la lutte des classes, idée qui vient de l'Allemagne hiérarchisée. La théorie de lutte des classes est une erreur historique et géographique.

» Nous entendons, dit ensuite l'orateur, maintenir intégralement les lois sociales. Passant ces lois en revue et parlant des assurances sociales, M. Daniel Vincent tient à dire qu'elles sont destinées à tous les travailleurs, ouvriers manuels, employés, intellectuels. L'expression classe ouvrière est fausse, car il n'y a pas de classe ouvrière isolée du reste des travailleurs.

En ce qui concerne les revendications familiales, le ministre du Travail estime que l'Etat doit prendre pour lui les charges supplémentaires que subissent de ce fait ceux qui lui donnent des enfants.

Il conclut sur ce chapitre en disant : Nous sommes à Roubaix sur une terre sociale où beaucoup de choses ont été faites. Je ne me plains pas, si par vos initiatives d'assurances sociales se trouve un peu défiguré le projet que nous devrons réaliser. Je ne me plains jamais de voir que la misère n'attend pas une main qui n'a pas attendu pour se tendre vers elle. Vous avez pris le chemin de traverse. Je suis bien tranquille. Nous nous rejoindrons sur la grande route.

M. Daniel Vincent rappelle dans quel esprit, pour être utiles au Nord et pour répondre à la hauteur de sentiments de M. Poincaré, M. Loucheur et lui se sont mis au service de M. Poincaré, au service de la France.

C'est par une énergique démonstration de la nécessité de garder les droits de la France pour garder la paix, que termine M. Daniel Vincent.

Une ovation particulièrement chaleureuse et sympathique est faite au ministre du Travail.

DISCOURS DE M. LOUCHEUR

M. Loucheur parle avec sa facilité, sa clarté habituelle, dans une atmosphère de sympathie visible.

Il pose les électeurs devant la gravité du problème sur lequel ils vont avoir à se prononcer et qui réglera, non pas pour quatre ans mais pour plusieurs générations le sort de la France.

Depuis quatre ans, comme conséquence de la guerre, nous vivons dans une incertitude économique dangereuse. Comment en sortir? Par un effort de production. Par la paix extérieure.

Il ne faut donc pas séparer les problèmes, qui sont complexes, mais s'élever assez haut pour trouver des remèdes à l'ensemble.

La situation est dominée par la question du règlement définitif de nos rapports avec l'Allemagne.

D'autres partis déclarent aussi, à l'époque électorale, qu'ils veulent faire payer l'Allemagne. Mais leurs méthodes aboutiraient, non pas à la faire payer, mais à la libérer.

Nous voulons, nous, pratiquer la politique de M. Poincaré.

A ce propos, M. Loucheur déclare que, pour l'occupation de la Ruhr et dans tous les votes sur la question extérieure, les six députés de la Fédération ont donné leur appui à la politique nationale de MM. Poincaré. Un député du Nord, dit-il, ne pouvait pas ne pas appuyer cette politique.

Puisqu'il parle de la Ruhr, le ministre du Cabinet Poincaré veut aussi protester formellement contre les intentions d'annexion que l'on a pu prêter à la France. L'occupation de la Ruhr est un moyen mais n'a jamais été un but.

Quant au résultat de cette occupation, M. Loucheur ne veut que citer l'opinion du général Dawes, président d'un des Comités interalliés d'experts. Le général américain, qu'il connaît très bien, lui a dit qu'opposé avant les travaux des experts à l'occupation, il s'était rendu compte que la France avait pris le seul moyen de convaincre les Allemands qu'il fallait payer et qu'elle était arrivée au résultat.

Après avoir exposé notre différend avec l'Angleterre au sujet de la conclusion à donner aux travaux des experts, différend qui se résume de notre côté en ceci que la France ne veut pas se dessaisir du gage qu'elle détient avant de jouir des fruits des autres gages qui doivent y être substitués, M. Loucheur en vient au problème de notre sécurité.

Sécurité d'abord, dit-il. Afin de ne pas avoir à recommencer la guerre horrible que nous venons de faire. Sous tous les prétextes, l'Allemagne instruit des soldats. Nous avons détruit en partie son matériel de guerre. Mais depuis un an que la Commission de contrôle ne fonctionne plus, nous ne savons pas où en est la destruction du matériel allemand. Nous allons donc exiger la reprise de ce contrôle. (Vifs applaudissements).

M. Loucheur, venant à la situation électorale, montre que les citoyens ont à voter non pour des hommes, mais pour les idées qu'ils représentent. Pourquoi les hommes de la Fédération n'ont-ils pas fait alliance avec la droite? C'est que l'on ne marie pas la carpe avec le lapin.

« Nos collègues de l'Entente, dit M. Loucheur, ont été à la Chambre des gens parfaits, certes. Cependant, deux d'entre eux ont trouvé le moyen d'être absents le jour où le nouveau Cabinet Poincaré se présentait devant la Chambre. Je veux bien croire que ce n'est pas à cause de la présence dans le Cabinet de deux ministres du Nord. »

M. Loucheur rend alors un bel hommage à M. Groussau, qui a toujours très bien défendu le Nord et qui a des opinions très franches.

Le ministre invite les électeurs à ne pas faire de panachage et à voter pour la liste entière de la Fédération. Il attend avec confiance leur verdict, car il connaît le peuple de Roubaix et il est certain qu'il assurera le triomphe de la République.

Les paroles de M. Loucheur sont longuement applaudies par l'assemblée, et, après un dernier appel de M. Eugène Motte, un mot de vive sympathie de M. Loucheur pour M. Fernand Motte, la réunion s'achève sans incident par le chant de la « Marseillaise ».

***

LES PROCHAINES REUNIONS DE LA FEDERATION REPUBLICAINE DU NORD

Jeudi 8 mai. — **Soire-le-Château**, à 11 heures; **Avesnes**, à 15 heures; **Jeumont**, à 18 heures; **Hautmont**, à 20 heures.

Vendredi 9 mai. — **Berlaimont**, à 10 h.; **Fourmies**, à 11 h. 30; **Trélon**, à 14 h. 15; **Lille**, à 20 h. 30.

Samedi 10 mai. — **Le Cateau**, à 15 h.; **Landrecies**, à 17 heures; **Valenciennes**, à 20 heures.

Les réunions DE l'Entente Républicaine

UNE GRANDE REUNION A LILLE

Mercredi soir, le groupe de l'Entente Républicaine a tenu, à Lille, à 20 h. 30, salle de la Société Industrielle, une réunion qui a obtenu un vif succès. Un millier d'électeurs environ ont écouté les déclarations des candidats et acclamé chaleureusement le programme qui leur a été tracé dans tous ses détails.

La séance était présidée par M. Pilchon, entouré de MM. Georges Vandame père, Groussau, Crespel, Henri Langlais, des Rotours, Dupont-Descat, d'Hespel, Albert Lepoivre, Georges Vandame fils, et Sion-Arnould, candidats.

M. **Pilchon** félicite les auditeurs d'être venus nombreux (l'hémicycle et les galeries supérieures sont, en effet, combles), et après quelques généralités sur le programme de l'Entente, donne la parole à M. des Rotours.

M. **des Rotours**, en rendant compte de son mandat, retrace toute l'œuvre de la dernière législature; et indique tout particulièrement, la lourde tâche qui reste à accomplir sur le terrain social. Il faut, en effet, si l'on veut faire au travailleur la part qui lui revient, lui donner la sécurité pour ses vieux jours, et assurer au premier chef le fonctionnement de la loi sur les assurances sociales.

M. **Louis Nicolle**, se plaçant sur le même terrain de progrès et de paix sociale, affirme que c'est le seul moyen d'assurer la prospérité du pays. Un programme économique bien compris ne va pas sans le corollaire d'un programme social bien défini. Dans les possibilités budgétaires, il faut faire la place la plus large aux travailleurs, dont le bien-être doit être assuré. C'est dans une union solide du capital et du travail que la France reprendra sa place dans le domaine économique et, en y ajoutant les garanties de sécurité que doit nous donner un gouvernement énergique, nous saurons achever l'œuvre de relèvement si bien amorcée par M. Poincaré.

M. **Henri Langlais** s'attache, avec beaucoup de précision, à expliquer le mécanisme de la loi électorale. La consultation du 11 mai doit se faire en toute clarté. Les hommes d'ordre voteront avec discipline et sauront empêcher, par leur cohésion, un triomphe socialiste que le mécanisme de la plus forte moyenne pourrait automatiquement leur faciliter. C'est en termes énergiques et très applaudis, que M. Henri Langlais montre le danger et qu'il invite ses amis à y parer.

Après lui, M. **Groussau** tient l'auditoire sous le charme d'une spirituelle évocation de souvenirs, des anciens mais toujours vivants. Au Parlement depuis 1902, M. Groussau, dans le travail obscur des Commissions, y a mené le bon combat. Rappelant les vaines luttes religieuses du début de sa carrière politique, il réclame à tout prix l'apaisement sincère, la véritable union sacrée de tous les bons citoyens dans la tolérance et la liberté de chacun.

Son allocution, émaillée d'anecdotes, est littéralement hachée d'applaudissements, qui se renouvellent lorsqu'il dit l'œuvre accomplie par lui et ses amis, Crespel et des Rotours, au sein de la Commission des Régions Libérées.

Il reste maintenant à obtenir les justes réparations et les garanties de sécurité que M. Poincaré, en poursuivant sa politique énergique et avec l'appui de tous les bons Français, saura nous donner.

La péroraison de M. Groussau est chaleureusement acclamée et l'enthousiasme de l'assemblée dispense le président de séance de consacrer par la présentation d'un ordre du jour une approbation aussi manifeste. La séance est levée sur le chant d'un vivat en l'honneur de M. Groussau et de ses collistiers.

***

LES PROCHAINES REUNIONS AUJOURD'HUI JEUDI

A **Erquinghem-Lys**, à 18 h. 30, sous la présidence de M. Georges Vanspranghe, maire. Orateurs : MM. Crespel, des Rotours.

A **Coudekerque-Branche**, à 20 h. 30. Orateurs : MM. Schaepelynck, Lepoivre, Bergerot, Duriez, Dufour.

A **Roubaix**, à 20 heures. Orateurs : MM. Groussau, Crespel, des Rotours, Diligent, Sion-Arnould, Barroyer, Nicolle, Thellier de Poncheville.

A **Caudry**, à 20 h. 30. Orateurs : MM. Deligne, Daubresse, Lepoivre.

DEMAIN VENDREDI

A **Rosendael**, à 20 h. 30, au Café de l'Omnibus, place de la Mairie. Orateurs : MM. d'Hespel, Thellier de Poncheville, Bergerot, Dufour et Duriez.

UNE REUNION SOCIALISTE A ROUBAIX

Mercredi soir, à 19 h. 45, une réunion socialiste, à laquelle assistaient trois cents électeurs environ, s'est tenue à la salle Noël, rue Jouffroy, à Roubaix. Au cours de cette réunion, MM. Lorthioir, maire de Lys-lez-Lannoy; De Brabander, adjoint au maire de Roubaix, et Lebas, député-maire de Roubaix, tous trois candidats aux élections législatives, ont pris successivement la parole.

M. Lorthioir a commenté le programme du Parti socialiste, et MM. De Brabander et Lebas, ont critiqué l'attitude du gouvernement et tout particulièrement de MM. Loucheur et du président du Conseil.

La réunion a pris fin un peu avant 20 h. 30, après le vote d'un ordre du jour, proposé par M. Wattremez, adjoint au maire de Roubaix, en faveur des 24 candidats socialistes.

LES ELECTIONS LEGISLATIVES EN 1919 ET 1924

Lors des dernières élections législatives de 1919, les voix obtenues par chacune des listes en présence se répartissaient comme suit, dans le Nord :

Union Nationale Républicaine (17 noms)	86.624 voix
Union Nationale et Réparation intégrale (3 noms)	3.524 voix
Fédération Républicaine	129.544 voix
F. N. Parti Socialiste	151.307 voix

Le quotient électoral était de 16.016 voix.

La répartition des sièges s'est donc effectuée comme suit :

Union Nationale	5 sièges
Fédération Républicaine	6 sièges
Parti Socialiste	9 sièges

1924

Cette année, le nombre des inscrits se répartit comme suit :

Arrondissement d'Avesnes	56.314
— de Douai	46.684
— de Cambrai	52.902
— de Dunkerque	41.746
— d'Hazebrouck	28.498
— de Lille	208.698
— de Valenciennes	74.878

Total : 509.670 contre 494.389 en 1923.

LA TOMBOLA de l'Orphelinat et Mutuelle des Polices de France et des Colonies

En plus des 20 lots de valeur, déjà publiés, 5.000 autres lots ont été tirés et 50 sont gagnés par des personnes ayant pris des billets à Tourcoing. Les numéros suivants gagnent :

232.050, six mouchoirs; 232.102, un bloc-notes; 232.131, un cendrier; 232.261, un portefeuille; 232.558, une boîte de savons; 232.603, un album « Linette »; 232.783, un chandail; 232.803, bon pour une bouteille de champagne; 232.873, une demi-bouteille de Vosne.

463.003, une boîte de savonnettes; 463.108, un flacon de talc; 463.354, un portefeuille; 463.407, une bouteille de champagne; 463.440, une boîte mécano; 463.483, une boîte de poudre de riz; 463.503, un portefeuille; 463.628, un rasoir à mains; 463.663, un portefeuille; 463.799, une boîte poudre de riz; 463.896, un vase artistique; 463.950, une nappe six couverts; 463.986, une bague or rubis.

464.017, 3 mouchoirs; 464.041, une porte-monnaie; 464.056, un flacon parfum; 464.119, un rasoir à main; 464.136, une bouteille de Bordeaux; 464.138, une boîte de cigares; 464.151, un encrier; 464.188, une paire de ciseaux; 464.318, un moulin à café; 464.511, six serviettes éponge; 464.712, un portefeuille; 464.774, un jeu de dames; 464.913, dix bouteilles de Badois; 464.997, une paire de bas.

474.162, un plat hors-d'œuvre; 474.184, une parure de peignes; 474.220, une paire de ciseaux; 474.237, 6 serviettes de table; 474.483, un jeu de dames; 474.606, une combinaison enfant; 474.702, un étui cigarettes; 474.904, un sac à mains; 474.933, un collier perles.

482.634, une bourse argent; 482.883, bon pour une paire de pantoufles; 482.933, une nappe; 482.993, un bracelet celluloïd.

Les personnes qui désirent que l'Amicale de la Police, fasse revenir leur lot, sont priées de porter leur billet gagnant et 1 fr. 25, pour frais, au siège de l'Amicale, Café du Violon d'Or, 2, rue Delobel, avant le 15 mai.

UN INCIDENT ITALO-CROATE

Les journaux italiens signalent que l'arrivée à Sobenico, le 5 mai, des personnalités italiennes qui devaient assister à une cérémonie commémorative en l'honneur de Nicolas Tommasco, avec le concours des autorités yougo-slaves, a donné lieu à de violentes manifestations anti-italiennes.

Les autorités yougo-slaves viennent de présenter des excuses au consul d'Italie, qui avait formulé une protestation, et l'ont assuré que les coupables seront arrêtés et punis d'une façon exemplaire.

UN CHAUFFEUR TOMBE D'UNE LOCOMOTIVE ET SE TUE

Paris, 7 mai. — Le chauffeur Lerousseau qui conduisait le rapide Paris-Bordeaux est tombé de sa machine à proximité du pont de Choisy hier vers 22 heures.

Lerousseau a été tué sur le coup.

Six cents paysans massacrés par les bolcheviks en Sibérie orientale

Varsovie, 7 mai. — Le « Robotnik », organe du parti socialiste polonais, publie un émouvant récit d'une fusillade en masse qui a eu lieu dans le pays d'Amour, dirigée principalement contre le mouvement paysan.

Dans deux villages seulement, celui de Tambowka et Hitchin, plus de 600 paysans ont été fusillés; d'autres furent torturés et finalement massacrés; 3.000 paysans ont réussi à fuir et parvinrent à se réfugier au Japon.

Le général Haller à Paris

Paris, 7 mai. — Le général Haller, chef d'état-major général de l'armée polonaise, est arrivé à Paris. Sur le quai de la gare de l'Est, il a été salué par le général Dupont, représentant le ministre de la Guerre.

Le général Haller est venu en France pour prendre contact avec le général Debeney, chef d'état-major général, pour visiter les écoles militaires et se rendre compte des nouvelles méthodes françaises d'instruction militaire.

LES CONCOURS DES JOURNAUX

Paris, 7 mai. — M. Lefebvre du Prey a reçu ce matin les membres de la commission exécutive de la presse française, qui sont venus l'entretenir des modalités d'application de la loi relative à l'interdiction des concours organisés par les journaux.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, JEUDI 8 MAI:

Aujourd'hui, saint Désiré; demain, saint Grégoire.

129e jour de l'année.

Soleil: Lever à 5 h. 20; coucher, à 20 h. 14.

Lune: Nouvelle du 3; premier quartier le 11.

Prévisions météorologiques pour la journée du 8 (région Nord): Temps frais et très nuageux; vents d'Ouest à Nord-Ouest, 6 à 8 h.; éclaircies et ondées. Température en baisse. Minimum, 3 à 5°.

Caisse d'épargne: Séance de versements et de remboursements, de 9 h. 10 h. 30.

Consultation de nourrissons du Comité de protection de l'Enfance: 10 h., école des filles, rue de l'Industrie;

10 h., école maternelle, rue de Flandre, 136;

15 h. 30, Ecole Pratique, place Notre-Dame.

A 20 h. Café Pandore, 28, rue Pauvrée réunion électorale de l'Entente Républicaine démocratique.

A 20 h., Hippodrome-Théâtre: Cirque Hoste.

A 20 h., champ de foire: Cirque Dejonghe.

Grande réunion de l'Entente Républicaine démocratique

ce soir, jeudi, au Café Pandore

Le Comité de l'Union Nationale et Républicaine de Roubaix et de ses cantons, informe tous ses adhérents et amis, les nouveaux électeurs, notamment, qui n'auraient pas reçu de convocation pour la grande réunion de ce soir, jeudi, au Café Pandore, 28, rue Pauvrée, qu'ils peuvent se procurer des invitations aujourd'hui, entre 19 et 20 h., au Café Pandore, et qu'à cet effet, des membres du Comité seront à leur disposition.

La présence des orateurs suivants est assurée pour la réunion de ce soir: MM. Groussau, Crespel, des Rotours, députés sortants; Barroyer, Diligent, Langlais, Nicolle, Sion-Arnoult, Dupont-Descat et Thellier de Poncheville, candidats.

L'élection d'une reine dans le quartier Sainte-Elisabeth

La fête annuelle du quartier Sainte-Elisabeth aura lieu cette année le 1er juin. A cet effet, le Comité avait invité à une réunion, mercredi, à 20 heures, au siège, 63, rue de Lannoy, les commerçants, afin de prendre les dispositions en vue de ces festivités. Cette réunion était présidée par M. Dubois, qui a donné des renseignements utiles sur les démarches qui ont été faites auprès de plusieurs sociétés, en vue d'obtenir leur concours à cette fête. Le Comité espère que la Musique du 11e régment d'infanterie, de Mons, participera à la fête, de même que plusieurs autres sociétés musicales, des sociétés de gymnastique, des sociétés cyclistes, etc.

On sait que chaque fête de quartier doit nommer une reine. Les reines de quartier seront appelées à élire à leur tour la « Muse du Travail », pour les grandes fêtes des 15, 16 et 17 août. En conséquence, le Comité invite les jeunes filles, désirant postuler pour l'élection de la reine du quartier, à se faire inscrire au plus tôt, au siège, chez M. Mathis, 63, rue de Lannoy, où seront reçues également les inscriptions des jeunes filles qui désireraient quêter et vendre des billets pour l'Œuvre des Pupilles de la Nation.

En terminant cet exposé, le président a vivement insisté auprès des commerçants pour qu'ils fassent preuve de générosité auprès du collecteur, de façon à donner tout l'éclat possible à cette fête de quartier.

HALLE FLIPO. — Beurre, 12 fr.; extra, 13.50 et 15 fr. Café, 12.50. Pain d'épices, 4 fr. Biscuits, 7, 8 et 9 fr. Hollande très gras, 8 fr.; extra vieux, 10 fr. Margarine, 7 fr. 60209d

INDOLAINE, INDOLAINE, INDOLAINE. 125

LA FETE DE JEANNE D'ARC. — Le Conseil d'administration de la Société de Secours Mutuels des Anciens Sous-Officiers Français, invite les sociétaires à assister à la messe solennelle qui sera célébrée dimanche 11 mai, à midi, en l'église Saint-Martin, à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc.

Des chaises seront réservées dans la nef centrale. Réunion à 11 h. 30, autour du drapeau, sur le parvis de l'église.

INDOLAINE, INDOLAINE, INDOLAINE. 127

CONSOMMATEURS. — Exigez de vos épiciers les bouteilles HUILE DE TABLE DES CHARTREUX capsulées et munies de leur cachet de garantie. N'acceptez jamais que l'on remplisse votre bouteille, l'HUILE DE TABLE DES CHARTREUX étant vendue uniquement en bouteilles, cachetées et capsulées. - Des poursuites vont être exercées d'ailleurs contre les falsificateurs. 60146

INDOLAINE. Nouveauté chinée. 6012

BANDAGES « BERGOUGNAN ». — Stock Presse. Montage gratuit. 401, Bd Gambetta, Tg Téléphone 3.31 - 14.09. 60163

GRAND'MERE fera courir tout **Roubaix.** 178

SOCIETE DES ARTISTES ROUBAISIENS. — Le Comité de la Société des Artistes Roubaisiens a désigné MM. Jacques Lechantre, Achille Vilquin et Albert Van Clemput, comme étant les plus méritants des exposants au Salon des Artistes de cette année. Il leur accorde à tous trois une bourse de voyage pour un séjour à Paris.

INDOLAINE. Infiniment douce et légère 6012

AUTO-PALACE, 10 à 16, rue d'Alsace. — Garage le plus vaste, le plus moderne de la région. Ouvert la nuit. — Téléph. 6.28. 60237

INDOLAINE vendue directement par l'usine. 13

AUTOMOBILES PEUGEOT (Agence). Pièce rechange. **Venant,** 40, r. de Lille. Tél. 14.84. 5606

REUNION DES COMMERÇANTS DE LA FOSSE-AUX-CHENES ET DU CUL-DE-FOUR. — Vendredi soir, à 20 h., tous les commerçants du quartier, sans exception, sont invités à assister à la réunion qui aura lieu à l'école de la rue Turgot, où M. Jean Déaux traitera : 1° de la fermeture des magasins le dimanche à 1 h. 30, des dérogations et de l'application du décret; 2° de la situation, au point de vue de la loi, des membres de la famille employés même de temps à autre chez les détaillants.

INDOLAINE vendue directement par l'usine. 27

FRIGO LEBOSSE. — Mois d'ouverture de la deuxième succursale, 39, rue de la Croix-Rouge à Tourcoing, chaque jour vente réclame de viandes congelées de première qualité. 5059

Vous allez bientôt savoir qui passe à GRAND'MERE

INDOLAINE. Infiniment douce et légère. 230

« **ANNY** » **COIFFE JEUNE.** 43, rue de la Victoire, Paris. 60143

NATIEZ, tailleur-couturier, Pl. Gare, Tg. 52536

VENTE DE MARCHANDISES SAISIES. — Le Receveur des Douanes de la gare de Roubaix procédera en son bureau, demain vendredi, 9 mai à 14 h., à la vente de 1.368 kil. 500 de bobines de tubes en carton pour filature; 53 kil. moulins à café; 1 sac de voyage en cuir; une bicyclette pour dame; 1 sac en toile avec courroies; 7 kil. saccharine. Ces marchandises seront vendues libres de droit, sauf la saccharine, qui aura à acquitter la taxe de consommation de 480 fr. le kilo.

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE. — Aujourd'hui, jeudi 8 mai, de 10 à 11 h., séance de vaccinations gratuites, dans un local du Service d'Hygiène, rue de Cassel 45 (square Wibaux).

CHANGEMENT D'ADRESSE. — Le Magasin de Confections pour Dames, « **A la Jupe Elégante** », 153, **Grande-Rue**, est transféré 22, **RUE NEUVE**, près la Grand'Place, derrière la Mairie. On y trouve le plus grand choix de **Robes, Jupes** et **TAILLEURS** pour Dames et Fillettes à des prix extraordinaires de bon marché. 5753

Le NORODOL fait Digérer. 5887

INDOLAINE. INDOLAINE, INDOLAINE. 31

DERNIÈRE HEURE

L'affaire des carnets médicaux de Marseille

Les condamnations

Marseille, 7 mai. — Le Tribunal a prononcé les condamnations suivantes:

Docteur Isoard, 10 mois de prison, 3.000 fr. d'amende et 5 ans d'interdiction d'exercice de la médecine; **Stret**, 3 ans et 3.000 fr. d'amende; **Paradis**, 13 mois et 4.000 fr.; **Le Carpentier**, 15 mois et 3.000 fr.; **Floquet** (en fuite), 4 ans et 3.000 fr.; **docteur Giraud**, 2 ans, avec sursis, 3.000 fr. d'amende et 10 ans d'interdiction d'exercice de la médecine; **docteur Papi**, 8 mois avec sursis; **docteur Roux**, 6 mois et 3.000 fr.; **docteur Alfred Cousin**, 2 mois, 3.000 fr. et 10 ans d'interdiction d'exercice de la médecine; **Paul Pian**, 6 mois, 2.000 fr.; **Delmondedieu**, 6 mois et 2.000 fr.; **Bernard**, 13 mois, et 3.000 fr.; le pharmacien **Dianoux**, 2 ans et 3.000 fr.; le pharmacien **Tranchier**, 30 mois et 3.000 fr.; le **docteur Goutal**, 15 mois, 3.000 et 6 ans d'interdiction d'exercice; **docteur Molkhatan**, 15 mois, 3.000 fr., et 6 ans d'interdiction d'exercice; **Doumène**, 1 an et 2.000 fr.; **Maggioli**, 4 mois avec sursis; le pharmacien **Raybaud père**, 1 ans et 3.000 fr.; le pharmacien **Raybaud fils**, 5 mois et 3.000; le pharmacien **Durand**, 18 mois et 3.000 fr.; le professeur **Gustave Cousin**, 6 mois, 3.000 fr. et 4 ans d'interdiction d'exercer; le **docteur Plates**, 6 mois, 3.000 fr. et 4 ans d'interdiction d'exercer la médecine.

Statuant sur les demandes des parties civiles, le Tribunal accorde à l'Etat le remboursement de 60 0/0 des mémoires des médecins et 70 0/0 des mémoires des pharmaciens. L'Union Fédérale des Mutilés obtient des dommages-intérêts de 2.500 fr., 500 et 200 fr. par groupe d'accusés. Le Syndicat des médecins de Marseille obtient 1 franc de dommages-intérêts par groupe d'accusés.

LA CONQUÊTE DE L'AIR

Deux voyages de Londres à Paris en moins de 9 heures

Paris, 7 mai. — Le pilote Portal, sur avion français de transport, parti de Londres, à 6 h. 30, avec un chargement de plus d'une tonne de marchandises, arrivé au Bourget à 8 h. 45, était de retour, à Londres, avec un chargement équivalent, à 12 h. 30. Il en est reparti, à 12 h. 45, avec une cargaison d'une dizaine de millions, pour atterrir au Bourget à 15 h. 09, faisant ainsi deux voyages de Londres à Paris, en moins de 9 heures de temps et 7 heures de vol effectif.

Le raid aérien de Pelletier d'Oisy

Paris, 7 mai. — Les services de l'Aéronautique ont reçu, aujourd'hui, de Pelletier d'Oisy, le télégramme suivant : « La déchirure du bord de fuite sera réparée demain. Je compte repartir vendredi pour Akyab. »

En plein jour, deux bandits pillent une bijouterie de Londres

Pris en chasse par les policiers ils réussissent à s'enfuir

Londres, 7 mai. — Une automobile dans laquelle se trouvaient deux individus circulait lentement dans Newbond Street, la rue de la Paix de Londres. La voiture stoppa devant une importante bijouterie. Un de ses occupants descendit rapidement, brisa la devanture, s'empara d'un superbe collier valant environ 8.000 livres, puis remonta dans l'auto qui démarra à toute vitesse.

Des policemen immédiatement alertés donnèrent des coups de sifflet. Un taxi fut réquisitionné et la chasse commença. Les deux bandits se sentant serrés de près abandonnèrent soudainement leur voiture et partant dans deux directions opposées se perdirent dans la foule. Jusqu'ici, il n'a pas été possible de retrouver leur trace.

La maison victime du vol offre une prime de 1.000 livre sterling à quiconque pourra la faire rentrer en possession du collier dérobé.

LE CONFLIT GERMANO-RUSSE

On propose de le solutionner par voie arbitrale

Berlin, 7 mai. — Suivant la « Gazette de Voss », une détente s'est produite dans les relations germano-russes. La proposition a été faite de régler par la voie arbitrale le conflit suscité entre les deux pays, et les deux gouvernements auraient donné leur assentiment à ce mode de règlement.

La « Gazette de Voss » ajoute que le voyage de M. Kretinski était projeté depuis longtemps. M. Kretinski doit assister à un congrès communiste qui se tiendra à Moscou.

Quand sera convoqué le Reichstag ?

Berlin, 7 mai. — Une note officieuse dit que la date du 22 mai donnée par la presse pour la réunion du Reichstage n'est pas encore définitive. Dans les milieux parlementaires, on pense que le nouveau Reichstag se réunira entre le 23 et le 26 mai.

Le président Ebert est rentré, aujourd'hui, de Nergentheim (Forêt Noire) et le chancelier Marx a eu immédiatement une entrevue avec lui.

Le jubilé épiscopal de Mgr Guérard évêque de Coutances

Coutances, 7 mai. — Aujourd'hui se sont terminées les fêtes données à l'occasion du jubilé épiscopal de Mgr Guérard, évêque de Coutances depuis 25 ans.

Des services solennels ont été célébrés à la cathédrale, et l'après-midi, au salut, l'archevêque de Rouen a prononcé une allocution. Une grande procession a eu lieu dans les rues pavoisées de la ville.

Plus de 400 prêtres ont fait cortège au jubilaire.

LES SOUVERAINS ROUMAINS en SUISSE

Berne, 7 mai. — Les souverains roumains et leur suite accompagnés de MM. Chuard, président de la Confédération; Motta et Scheurer, ont visité la ville de Berne.

LES MEFAITS DE LA PLUIE DANS LA SAVOIE

Chambéry, 7 mai. — Sous l'influence des pluies continuelles, le lac du Bourget a débordé dans les montagnes. On redoute des dégâts, notamment à Sainte-Foy où le village est sérieusement menacé.

LES C. G. T. FRANÇAISE ET ITALIENNE

Paris, 7 mai. — La commission administrative de la C. G. T. de la rue de Lafayette, a pris connaissance des pourparlers engagés avec la G. G. T. italienne pour assurer le contrôle de l'émigration. Il a été décidé qu'un bureau serait fondé, à Paris, fonctionnant à frais communs entre les C. G. T. italienne et française.

Dernières Nouvelles Régionales

L'EXPLOSION DE CHAULNES DANS LA SOMME

Mort d'une des victimes

Amiens, 7 mai. — L'explosion de Chaulnes n'a pas été causée par l'éclatement d'un tube d'oxygène, mais par l'inflammation d'un grand réservoir d'essence enterré dans le sol d'un garagiste, M. Van den Vaero. Le magasin a sauté. Huit personnes qui se trouvaient là ont été blessées ou brûlées. Une enfant de quatre ans, Simonne Carsault, est décédée à l'hôpital, où ont été également transportées quatre autres victimes grièvement blessées.

A LA SOCIETE DES AGRICULTEURS DU NORD. — Les Agriculteurs du Nord se sont réunis, mercredi, à l'Hôtel Maréchal, à Lille, sous la présidence de M. Ernest Wemaere, M.M. Morain, préf du Nord, et Potie, sénateur, assistaient à la réunion. Diverses questions ont été mises à l'étude, notamment la production des graines de betteraves, les questions du lait et des alcools, le tarif de douanes sur les blés étrangers et l'importation des porcs hollandais.

LE CONFLIT ENTRE MARCYEURS ET ARMATEURS A BOULOGNE-SUR-MER. — Boulogne-sur-Mer, 7 mai. — M. Farjon, sénateur, maire de Boulogne, a réuni aujourd'hui, dans son cabinet, les délégués des marcyeurs et des armateurs. Cette réunion, qui mettait les deux parties en présence, a duré toute l'après-midi. Finalement, M. Farjon a établi un compromis sur lequel les membres des deux syndicats ont voté par bulletins secrets.

UN OFFICIER ALLEMAND CONDAMNE POUR VOL, PAR LE CONSEIL DE GUERRE D'AMIENS. — Amiens, 7 mai. — Le conseil de guerre d'Amiens a condamné aujourd'hui, à 20 ans de travaux forcés et 20 ans d'interdiction de séjour, par contumace, le lieutenant vétérinaire allemand Poritz, qui, pendant la guerre, a commis un vol qualifié au château de Marchais (Aisne), propriété du prince de Monaco.

Dernières Nouvelles Sportives

NATATION

RECORD DU MONDE DE DAMES. — Paris, 7 mai. — Miss Hilda James vient de battre le record du monde de dames, brasse, du 100 yards (91 mètres), en 1'29" 3/5.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

du 7 mai 1924

LIVERPOOL, 7 mai.

Ventes, 8.000; importations, 19.000; américain, hausse, 6; brésilien, hausse 6; égyptien, baisse, 20.

NEW-ORLEANS, 7 mai.

Cotons Middling Upland. — Disponible, 29.75; cotons à terme sur juillet, 27.63-67; octobre, 23.72-74.

NEW-YORK, 7 mai.

CLOTURE. — Cotons Middling Upland. — Disponible, 30.40; janvier, 28.52; février, 29.56; mars, 23.60; avril, coté; mai, 30.05-07; juin, 29.70; juillet, 28.13-16; août, 26.00; septembre, 25.10; octobre, 24.10-41; novembre, 24.00; décembre, 23.81-82.

RECETTES

Aux ports de l'Atlantique, 3.000; aux ports du Golfe, 10.000; aux ports du Pacifique, nulles; dans les villes de l'intérieur, 1.000.

EXPORTATIONS

Pour la Grande-Bretagne, 3.000; France et Continent, nulles; pour le Japon, nulles.

OBSERVATIONS SUR LE MARCHE

Les cotons débutent en hausse sur des câbles plus fermes et l'amélioration des conditions de la Wall-Street, puis continuent à progresser sur des rapports de temps défavorables, des achats des maisons faisant du disponible, des avis privés moins satisfaisants sur les récoltes, une bonne demande du public en général. Vers la fin, la faiblesse a régi le marché sous l'influence des ventes locales et du Sud, des conditions décourageantes du commerce des cotons manufacturés. Clôture soutenue.

SUCRES. — Cuba prompte livraison, 500; Porto-Rico, prompte livraison, coté; à terme sur mai, 413; juillet, 422; septembre, 427; décembre, 397.

CAFES. — Rio n° 7 disponible, 15; à terme sur mars, 11.45; mai, 13.42; juillet, 12.82; septembre, 12.09; octobre, 11.98; novembre, 11.97; décembre, 11.75. Ventes approximatives, 29.000.

Marché des changes à l'Etranger

du 7 mai 1924

Londres : Sur Paris, 67.305; sur Bruxelles, 89.25; Esc. hors banque, 5 à 5 1/8; Prêt à court terme, 2 1/4.

New-York: Sur Paris, 640 1/2; sur Londres, 435.80; Câb. Transf., 438.50; sur Bruxelles, 547.

Amsterdam : Sur Paris, 17.45; sur Londres, 11.70; sur Bruxelles, 14.15.

Alexandrie : Sur Londres, 97 1/2.

Rome : Sur Paris, 145.50; sur Londres, 97.60.

Milan : Sur Paris, 145.50.

Genève : Sur Paris, 36.47 1/2; sur Londres, 24.64 1/2; sur Bruxelles, 29.30.

Berlin : Sur Paris, 2775; sur Londres, 1860; sur Bruxelles, 2230; sur Amsterdam, 4590; sur New-York, 420.